



Formalités de création de Société

Vous voulez créer votre société :
Nous nous chargeons des formalités.

• Vous souhaitez

- Créer une société,
- Transformer votre entreprise individuelle,
- Mettre votre fonds artisanal ou commercial en location-gérance,
- Accroître vos moyens financiers,
- Partager les risques avec un ou plusieurs associés,
- Changer de régime social,
- Vous adapter au marché et à la concurrence,
- Faciliter la transmission de votre entreprise.

• Nous vous proposons

De vous conseiller et de vous aider, concrètement dans:

- L'étude de faisabilité de votre projet (coût, avantages, inconvénients),
- La création d'une S.A.R.L., d'une société anonyme, Société par action simplifiée, d'une société en nom collectif, d'une EURL, d'une SCI, d'une société d'exercice libéral etc...
- la rédaction d'un contrat de location-gérance,
- la transformation d'une S.A.R.L. en S.A ou en SAS.

• Les avantages pour vous

- Vous nous parlez de vos projets, de vos souhaits, nous trouvons ensemble la meilleure solution.
- La mise en place de votre structure est assurée de façon optimale.